

HAUT VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE DU HAUT VAL DE SEVRE ET SUD GATINE

FOURNITURE DE COMPOSTEURS ET DE BIO-SEAUX

Cahier des charges

**Date limite de réception des offres
Le 8 avril 2016 à 12h00**

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC)

Adresse Postale :

SMC
Le Président du SMC
BP 10023
79403 SAINT-MAIXENT-L'ECOLE Cedex

Siège social :

SMC
Le Président du SMC
ZI Verdeil
79800 SAINTE-EANNE

Fax : 05 49 05 00 09

Téléphone : 05 49 05 37 10

Courriel : mchapelle@smc79.fr ou ggirard@smc79.fr

ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet d'assurer la fourniture, la livraison de composteurs et de bio-seaux.

ARTICLE 3 - DESCRIPTION DU BESOIN

Caractéristiques techniques du composteur

- ✓ La capacité du composteur devra être proche de 350 litres
Le candidat devra préciser, en mètres :
 - l'emprise au sol
 - la longueur, largeur et hauteur
 - le volume total
 - le poids et le conditionnement.
- ✓ Les composteurs proposés seront en plastique recyclé, le candidat devra en préciser le pourcentage.
- ✓ Les traitements et certificats devront être précisés.
L'attestation de conformité à la norme et aux prescriptions complémentaires de qualité est fournie par l'utilisation de la marque NF ou d'une autre marque équivalente ; en tout état de cause il appartient au soumissionnaire d'apporter la preuve de la conformité de ses produits aux exigences spécifiées.
- ✓ Le montage se devra d'être rapide, simple et accompagné d'une notice.
- ✓ L'ouverture devra être large facilitant l'apport des déchets au composteur. Le nombre et la taille des trappes d'extraction du compost seront précisés.
- ✓ Le système d'aération sera également précisé.
- ✓ Garantie minimum de sept ans
Il sera précisé dans l'offre ce que comportent la garantie et la procédure de mise en place de la garantie.

Caractéristiques techniques du bio-seau

- ✓ La capacité du bio-seau sera proche de 7 litres.
- ✓ Les bio-seaux seront équipés d'une anse et d'un couvercle.
- ✓ Les bio-seaux seront en plastique, s'ils sont réalisés à partir de matériaux recyclés, le candidat devra en préciser le pourcentage.
- ✓ Les bio-seaux seront de couleur verte.

Quantités à prévoir pour la durée du marché

	Composteurs	Bio-seaux
Quantité minimum	400	400
Quantité maximum	1500	1500

ARTICLE 4 - DELAI

Le candidat indiquera dans son offre le délai d'approvisionnement, ainsi que la quantité optimale pour un chargement.

ARTICLE 5 – PROCEDURE

5.1. Type de procédure

Il s'agit d'une procédure adaptée au sens de l'article 28 du code des marchés publics.

5.2. Durée du marché

La durée globale du marché à bons de commande est fixée à 2 ans maximum, à compter de la date de signature de l'acte d'engagement (DC3).

5.3. Conditions de participation

Le candidat retenu aura à produire un dossier comportant les renseignements concernant la situation propre du prestataire de services ainsi que les renseignements et formalités nécessaires à l'exécution du présent marché (conformément à l'article 44 du code des marchés publics).

5.4. Contenu et conditions de jugement des offres

5.4.1. Contenu des offres

Cette offre comprendra une proposition de prix unitaires, une proposition de délais de livraison, la documentation technique et un acte d'engagement DC3.

5.4.2. Critères de sélection des offres

L'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants notés chacun sur 20. Ces critères seront classés par ordre décroissant d'importance en fonction du coefficient de pondération que la personne publique a entendu leur attribuer et qui sera appliqué à la note obtenue sur 20. :

1. Prix, coefficient : **5**
2. Valeur technique de l'offre au regard de la proposition du candidat, coefficient : **4**
3. Réactivité, délais et disponibilité (cf. article 53 du code), coefficient : **1**

ARTICLE 6 – MODALITES DE REMISE DES OFFRES

6.1. Date limite de remise des offres

La date limite de réception des candidatures et des offres est indiquée sur la page de garde du présent dossier.

Les dossiers de candidatures et d'offre qui seraient remis, ou dont l'avis de réception qui serait délivré après la date et l'heure fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

6.2. Modalités d'envoi et de présentation des candidatures et des offres

Les candidatures et les offres devront être envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé sur place de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, ou par tout moyen de nature à donner une date certaine de réception et ce, à l'adresse indiquée à l'article 1.1 du présent règlement.

Les candidatures et les offres devront être adressées sous pli cacheté et devront contenir l'ensemble des pièces et documents énumérés à l'article 5.4.1. du présent document.

L'ensemble de ces documents – candidatures et offres - doit être rédigé en français ou accompagné d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

ARTICLE 7 – RECEPTION DU MATERIEL

Lieu d'exécution (ou de livraison) :

SYNDICAT MIXTE A LA CARTE
ZI Verdeil
79800 SAINTE-EANNE

Le prix de la livraison sera compris dans le prix indiqué par le candidat.

Le transport des fournitures est à la charge du titulaire qui en assume la responsabilité jusqu'au lieu de livraison. Il est responsable des opérations de conditionnement, d'emballage, de chargement – déchargement. Le matériel nécessaire au déchargement du camion est à prévoir.

Les livraisons seront effectuées obligatoirement en présence d'un représentant du SMC, préalablement informé de la date de livraison, afin de procéder aux vérifications quantitatives et qualitatives.

Le candidat déclare avoir pris connaissance du présent document.

Date :

Cachet et signature :